



POLITIQUE D'IMPARTIALITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE VALIDATION/VÉRIFICATION DES ÉMISSIONS DE GES

En tant que cabinet de services professionnels de premier plan, MNP se distingue par la qualité de ses services de validation et de vérification des déclarations d'émissions de gaz à effet de serre dans l'ensemble du Canada (les « Services GES »). MNP s'engage à maintenir son indépendance et son impartialité dans les Services GES, reconnaissant leur rôle essentiel pour garantir l'objectivité.

Le cabinet reste indépendant lors de la prestation des Services GES et s'abstient de proposer d'autres services susceptibles de compromettre son indépendance ou son impartialité. MNP gère activement les conflits d'intérêts et exige que ses employés suivent les politiques et directives de MNP concernant l'indépendance et les conflits d'intérêts.

Lorsque des menaces sont identifiées, MNP applique les mesures de protection et les techniques appropriées pour préserver son indépendance et son impartialité.